Orléans le 08 janvier 2024

Michèle Martin et Christiane Le Pennec
Responsables académiques des retraités SNES

Bonjour cher-e- collègue

A toi et tes proches nous adressons nos vœux pour 2024. Elle s'annonce chargée car les dossiers ne manquent pas, notamment la protection sociale complémentaire - - avec les conséquences sur l'accès aux soins, et la loi « bien vieillir » tant attendue
Toutes questions dont nous débattrons lors de notre traditionnelle AG académique !

Autre événement important cette année, le Congrès du SNES, dans lequel les retraités ont toute leur place ! Le congrès national se tiendra à la Rochelle à la suite du congrès académique qui aura lieu à saint Avertin les 21, 22 et 23 février. Vous avez dû recevoir du S3 un message de préinscription avec les thèmes à débattre, thèmes qui nous concernent particulièrement au vu des transformations en cours dans notre société.
Comme tous les S1, nous avons droit à un certain nombre de délégués mais tout syndiqué peut participer au congrès en observateur : pensez à vous inscrire !

Dans le contexte, il nous semble important de consacrer l'essentiel de notre AG à approfondir ces questions, au détriment de la traditionnelle partie culturelle….mais cette journée d'échanges sera studieuse, vivante et conviviale.

Assemblée générale des retraités du SNES Orléans Tours
MARDI 13 FEVRIER 2024
Foyer des jeunes Travailleurs Colombier

29 Rue du Colombier 45000 ORLEANS *(à 800m de la gare d'Orléans tram A arrêt République)*

Avec la participation de **Marylène Cahouet secrétaire nationale de la catégorie « retraités » du SNES-FSU**

<u>Projet d'ordre du jour</u>
Matin
9h30 – 10h : Accueil des participants
10h – 12h : intervention de M.Cahouet sur l'actualité et échanges sur la place des retraités dans la société (pensions, protection sociale complémentaire, santé, habitat, fiscalité, syndicalisme, loisirs, ….)
12h30 – 14h : pause repas au FJT menu entrée-plat-dessert au choix sur place. Possibilité d'ajouter boissons ou fromage
Après midi : suite des travaux, orientés vers le congrès …
<u>Le SNES rembourse les frais de déplacement *(Justificatifs et RIB à prévoir)* . Le repas est payé par le S3</u>

<u>Inscription dès que possible à la section SNES académique</u> par courrier postal ou mail *(adresses ci dessous)* **<u>au plus tard le 10 février</u>**

Stationnement : parking souterrain médiathèque, payant et cher. Préférer parking relais Tram A Libération, ou Tram B Pompidou ; 3,40 pour parking la journée + aller-retour pour jusqu'à 7 personnes voyageant ensemble. Pour les 2 lignes, arrêt De Gaulle.

Nom et Prénom …….

Téléphone …….. Mail ……,,,,,,,,……..